

Arrêtés de Protection de Biotope en Picardie

«Marais Communal» à La Chaussée-Tirancourt (80)

Situation géographique

Le site protégé d'environ 9,4 ha du « Marais Communal » se situe sur la commune de la Chaussée-Tirancourt, à 13 km au Nord Ouest d'Amiens, en rive droite de la basse vallée de la Somme. Le site est localisé à proximité du domaine de SAMARA (site de reconstitution préhistorique). Le Marais Communal de la Chaussée-Tirancourt bénéficie d'un Arrêté de Protection de Biotope depuis le 23 Mai 1989.

Un lieu chargé d'histoire

Situé à proximité du Parc archéologique de SAMARA, cette vallée a été un lieu très fréquenté au Mésolithique, par les derniers hommes préhistoriques chasseurs-cueilleurs. Plus tard, les larris ont aussi servi à l'extraction de pierres pour la construction des plus belles cathédrales picardes. Les carrières ont également servies de souterrains refuges lors des grands conflits. Le site a également été marqué par l'agriculture et les activités pastorales puisque très longtemps au cours du XXème siècle (jusqu'en 1982), les larris hébergeaient des troupeaux de vaches ou de moutons.



Milieu naturel

La vallée d'Acon constitue une entaille dans le plateau crayeux et suit un cours régulier et sinueux qui présente un fond de vallée plat et deux versant dissymétriques. Le fond de vallée est inondable et occupé par une prairie humide avec quelques mares ponctuelles et le coteau pentu présente une pelouse sèche calcicoles (larris) plus ou moins couverte par des broussailles et arbustes avec quelques ponctuations de feuillus et de pins. Le site fait partie de la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) n° [80VDS11](#) (Vallée d'Acon à la Chaussée-Tirancourt). Il est également retenu comme SIC ([Basse Vallée de la Somme de Pont rémy à Breilly](#)), dans le cadre du réseau européen Natura 2000. La Vallée de l'Acon est située à proximité d'un autre site bénéficiant d'un APB dans la commune: Le Marais communal de la Chaussée-Tirancourt.



Flore

Les éboulis crayeux hébergent le Sisymbre couché ; les pelouses, l'Acéras homme-pendu, deux espèces très rares et vulnérables en Picardie. Dans le fond de vallée, on trouve également le Pigamon jaune. Plusieurs espèces d'orchidées sont également présentes, commela Céphalanthère à grandes fleurs ou l'Orchis moucheron.

D'autres espèces plus communes sont également présentes: il s'agit du Populage des marais, de la Salicaire ou bien encore de la Patience des eaux. On trouve également des espèces de plantes aromatiques telles que la Menthe aquatique, le Thym ou l'Origan.

Faune



Gorgebleue



Leste vert

Parmi les opérations de gestion du site, le suivi de la faune est une des priorités pour évaluer l'état des milieux. Des suivis ornithologiques réalisés en 2002 ont permis de montrer la présence du Busard des roseaux, de la Rousserolle effarvatte, mais aussi d'espèces patrimoniales comme la Gorgebleue à miroir, la Bouscarle de Cetti, La Locustelle tachetée, la Phragmite des joncs ou le Bruant des roseaux. On trouve aussi des oiseaux nicheurs et migrateurs.

Depuis 2000, les suivis entomologiques concernent essentiellement les Odonates. 27 espèces de libellules ont été recensées, la plupart d'entre elles étant communes, comme le Leste vert. Plusieurs espèces de Lépidoptères ont également été décrites comme l'Aurore, la Belle-Dame, le Robert-le-Diable, ...

Le marais héberge quelques espèces de reptiles (Couleuvre à collier, Orvet) et amphibiens (Grenouilles vertes, rousses et rieuses).

On peut enfin observer des mammifères comme le Lièvre commun, le Lapin de Garenne, le Rat Musqué, le Chevreuil ou l'Hermine.

Gestion du site

Le site fait l'objet d'études régulières car il bénéficie d'un plan de gestion géré par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. Au cours de la période 2002-2006, plusieurs travaux ont été menés sur le site pour maintenir les habitats et espèces animales et végétales de ces milieux. Des suivis du fonctionnement hydrologique et des niveaux d'eau sont réalisés plusieurs fois par an. Des mesures de restauration et de gestion ont également été effectuées (fauche, déboisement, pâturage bovin).

Réglementation

La protection du site fait l'objet d'une réglementation précise, décrite par arrêté préfectoral. A l'exception d'autorisations spéciales, les activités agricoles et d'excavation et de carrières, les feux, le dépôt d'ordures ou autres composés pouvant nuire à l'environnement, la construction et le camping sont interdits de même que le boisement par plantation ou semis. Les visiteurs doivent rester sur les sentiers de découverte, ne pas franchir les clôtures, tenir les chiens en laisse, observer les animaux à distance, ne pas cueillir les plantes et respecter la propriété des lieux et des équipements.



Renseignements

DIREN de Picardie
Cité administrative
56, rue Jules Barni
80 040 Amiens Cedex
Tel : 03 22 82 90 40
Fax : 03 22 97 97 89



Direction Régionale de l'Environnement
PICARDIE

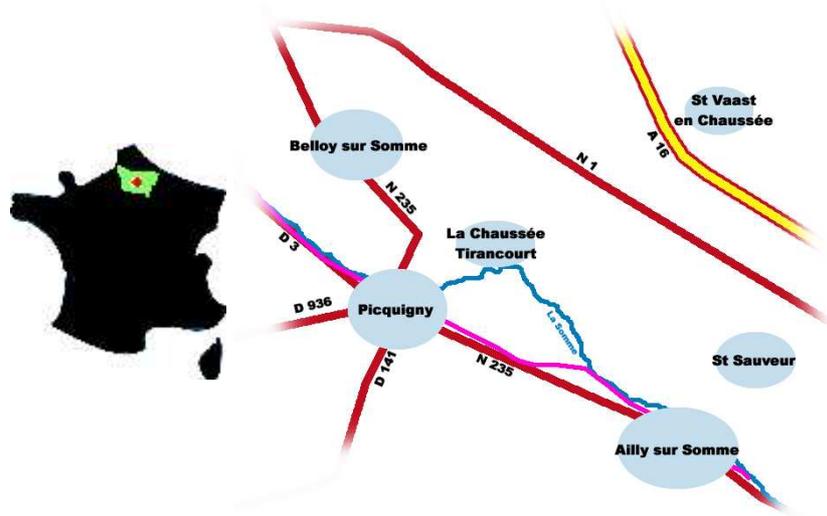
Conservatoire des Sites Naturels de Picardie
1, Place Ginkgo
Village Oasis
80044 Amiens Cedex 1
Tel : 03 22 89 63 96



www.picardie.ecologie.gouv.fr
diren@picardie.ecologie.gouv.fr

contact@conservatoirepicardie.org

Plan de situation





©DIREN Picardie, Décembre 2007